Humanités - Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)

RÉF | 1899

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Accès aux études supérieures.

Programme

La section est composée d'unités d'enseignement (U.E.) capitalisables. L'obtention du certificat est donc soumise à la réussite de chaque unité d'enseignement et d'une épreuve intégrée (travail de fin d'études).
L'étudiant n'accède aux unités d'enseignement du niveau 4 qu'après avoir suivi avec fruit les formations du niveau 3.
Sur décision du Conseil des études, des dispenses de cours ou des dérogations au mode de capitalisation des unités d'enseignement peuvent être obtenues.

Certification(s) visée(s)

Certificat d’enseignement secondaire supérieur (CESS)

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

2 années

Début

Septembre 1 fois par an.

Coût

435,90 euros - Coût réduit : : 191,10 euros -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou
une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

- Consulter obligatoirement ce document avant le jour du test d'admission ou assister à une des séances d’informations organisées sur rendez-vous.

- Réussir le test d'admission obligatoire pour tous. Le test sera organisé sur rendez-vous en groupes restreints.
- Recevoir l'accord du conseil des études après un entretien individuel. Lors de cet entretien, les candidats passeront un test d'évaluation de niveau en anglais (non éliminatoire).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en suivant les instructions sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Prenez contact avec l'établissement via l'adresse mail : humanites@epfc.eu ou consultez le site de l'organisme

Organisme

EPFC
Avenue de l'Astronomie 19
1210 Bruxelles
Tél: 02 777 10 10
http://www.epfc.eu

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation